

CO 27/01/22

PARNAY

Un tiers lieu pour créer du lien

Le projet de tiers lieu porté par deux associations a été présenté aux élus.



Parnay, jeudi 20 janvier. Jacky Alcide des Ligériens de cœur et Barbara Gazeau de Familles rurales Loire et Coteau ont présenté le projet de tiers lieu aux élus de la commune.

Le projet de tiers lieu a été exposé aux élus du Conseil municipal jeudi 20 janvier. « L'association Familles rurales avec ses animateurs souhaite ouvrir de nouvelles activités à la population. Les Ligériens de cœur se sont associés à ce projet pour faire avancer la démarche du projet d'un tiers lieu sur le territoire des communes de la Côte », explique Barbara Gazeau, trésorière de l'association Familles rurales Loire et Coteau.

Barbara Gazeau explique la démarche qui consiste à développer le bien commun par différentes actions, comme le soutien aux habitants par la mise en place d'un point d'accueil numérique, l'installation d'un atelier de co-réparation et autres. « L'objectif est de créer du lien. Cette mise en place du tiers lieu permettrait de stimuler la population à être acteur du développement culturel et associatif sur le territoire. Les activi-

tés seront intergénérationnelles et interprofessionnelles... », expose-t-elle notamment.

Aujourd'hui, les deux associations sont en recherche de locaux pour développer leurs activités. « Il faut savoir que déjà des activités sont menées au sein des Ligériens de cœur. L'implication de la population est importante pour connaître ses besoins et ses souhaits », estime Jacky Alcide, président des Ligériens de cœur.

À la recherche de locaux dans un ou plusieurs lieux

Barbara Gazeau précise que ce tiers lieu peut se situer sur un seul lieu de la Côte saumuroise ou réparti en plusieurs points, en fonction des locaux disponibles dans les communes. « La commune de Souzay-Champigny propose l'ancien jeu de boule de fort où il y a beaucoup de travaux à faire sachant que ce projet est financé

par la Caisse d'allocations familiales. Des aides sont de l'État, de la Région et de la Fondation du Patrimoine sont possibles », ajoute la trésorière de Familles rurales.

Le maire de Parnay indique que la commune possède un préfabriqué près de la mairie. « Si nous avons des subventions, nous pourrions y réfléchir. Mais de quelle manière voulez-vous animer ce tiers lieu. Faut-il employer une personne ou cela fonctionnera-t-il uniquement avec du bénévolat ? », interroge le maire, Eric Lefèvre. « Il nous faudra une personne pour assurer l'accueil, le téléphone... Sachant que cette personne serait payée par l'association Familles rurales », précise Barbara Gazeau.

La commune va réfléchir au projet et se rapprocher d'autres communes de même importance qui ont créé un tiers lieu afin de voir comment cela fonctionne.